

tribunal correctionnel de niort

Il tue son meilleur ami dans un accident de la route : 6 mois ferme

Hier le tribunal de Niort a condamné un jeune automobiliste pour homicide involontaire. L'accident de la circulation s'était produit en 2018, dans la nuit, après un après-midi " alcoolisé ".

Audience plus que chargée en émotion hier pour le procès d'un jeune conducteur d'à peine 19 ans, qui, le 14 juin 2018 à Bessines à 1 h15 du matin, se rend responsable de la mort de son meilleur ami (18 ans), assis côté passager.

“ Il n’y a pas de mots pour nommer cette douleur ”

La famille de la victime, dont les parents et la fratrie entière assistaient au procès, s'était constituée partie civile. Celle-ci a préféré laisser la parole à son avocate, M^e Bossant. « Quand on perd un parent on est orphelin, a-t-elle plaidé. Mais quand on perd un enfant,



Après avoir foncé tout droit sur le terre-plein d'un rond-point, la voiture s'était immobilisée couchée sur le côté passager avant.

il n'y a plus de mots pour nommer l'épreuve. Chaque matin on se lève, avec son souvenir ». M^e Bossant a conclu sur une citation de Victor Hugo. A propos de la disparition de sa fille.

« Tu n'es pas là, mais tu es partout où je suis ». La procureure de la République a rappelé les campagnes de sensibilisation sur l'alcool

au volant. Ce jour-là, le jeune conducteur accusait 1,8 gr d'alcool/litre de sang. Avec celui décrit comme « son meilleur pote » et après avoir bu une dizaine de bières, son véhicule a

foncé tout droit sur le terre-plein d'un rond-point, fait plusieurs tonneaux et a terminé sa trajectoire couché sur le côté porte passager avant. A la barre du tribunal, le jeune prévenu est resté digne et n'a pu retenir ses larmes. « Hugo me manque », a-t-il conclu pour sa dernière prise de paroles. Son avocate, M^e Brémaud, a évoqué le combat de son client pour continuer à vivre, comme celui de la famille. Le tribunal a condamné le jeune homme à 18 mois de prison dont 12 mois avec sursis simple. Il a l'interdiction de repasser son permis de conduire avant un an. Il est par ailleurs convoqué devant le juge d'application des peines courant avril à fin d'aménagements éventuels de sa peine de prison.

(Photo archives NR, Jean-André Boutier)

PUBLICITÉ

Bouygues Telecom étend sa couverture 4G dans les Deux-Sèvres avec désormais 99% de la population couverte contre 31% en 2016.

255 COMMUNES qui bénéficient désormais d'un très haut débit mobile de qualité.



Les usages numériques évoluent rapidement et s'imposent désormais dans le quotidien des français : digitalisation et dématérialisation des services publics, télétravail, apprentissage scolaire, objets connectés... autant d'usages qui ont vocation à faciliter le quotidien de chacun mais qui engendrent une forte croissance des besoins en connectivité. C'est pourquoi, Bouygues Telecom s'est engagé depuis 2015 dans un vaste projet de couverture mobile notamment dans les territoires. Résultat direct de cette politique et des investissements consentis, l'ARCEP, le régulateur des télécoms, a déclaré en octobre dernier Bouygues Telecom n°1 en qualité de service mobile dans les zones rurales en 2G/3G/4G⁽¹⁾. Par ailleurs, l'amélioration de la couverture 4G se traduit par :

- L'augmentation du nombre de personnes couvertes par le réseau mobile Bouygues Telecom, grâce à un maillage optimal de nouvelles antennes.
- La densification de la couverture, c'est-à-dire l'augmentation du débit qui offre aux utilisateurs une 4G plus fluide, plus rapide, grâce à la combinaison de plusieurs fréquences permettant l'augmentation de la bande passante.

Une couverture 4G Bouygues Telecom optimale dès à présent pour 255 villes des

Deux-Sèvres dont : Aiffres, Airvault, Ardin, Argenton-l'Église, Argenton-les-Vallées, Azay-le-Brûlé, Azay-sur-Thouet, Beauvoir-sur-Niort, Bessines, Boismé, Bonillé-Loretz, Bressuire, Brioux-sur-Boutonne, Celles-sur-Belle, Cerizay, Cersay, Champdeniers-Saint-Denis, Chanteloup, Châtillon-sur-Thouet, Chauray, Chef-Boutonne, Chervaux, Chiché, Cirières, Classé, Combrand, Coulon, Coulonges-sur-l'Autize, Courlay, Échiré, Exireuil, Faye-l'Abbesse, Fers, François, Fressines, Frontenay-Rohan-Rohan, Germond-Rouvre, Gourgé, Granzay-Gript, L'Absie, La Chapelle-Saint-Laurent, La Crèche, La Forêt-sur-Sèvre, La Mothe-Saint-Héray, La Peyratte, Le Pin, Le Thillud, Le Vanneau-Irleau, Lexzy, Louzy, Magné, Mauléon, Mauzé-sur-le-Mignon, Mauzé-Thouarsais, Mazières-en-Gâtine, Melle, Moncontant, Mongon, Nanteuil, Niort, Nueilles-Aubiers, Oiron, Pamproux, Parthenay, Périgné, Pompaire, Prabecq, Rom, Saint-Amand-sur-Sèvre, Saint-Aubin-le-Cloot, Sainte-Néomaye, Sainte-Radegonde, Sainte-Verge, Saint-Gelais, Saint-Jean-de-Thouars, Saint-Léger-de-la-Martinière, Saint-Loup-Lamairé, Saint-Maixent-l'École, Saint-Martin-de-Saint-Maixent, Saint-Martin-de-Sanzay, Saint-Maxire, Saint-Pardoux, Saint-Pierre-des-Échaubrognes, Saint-Pompain, Saint-Rémy, Saint-Symphorien, Saint-Varent, Saivres, Sauzé-Vaussais, Secondigny, Thénacay, Thouars, Vasles, Verruyes, Viennay, Villiers-en-Plaine, Vouillé.

Dans ce contexte d'amélioration continue de sa couverture 4G, Bouygues Telecom a été précurseur en proposant la 4G box, pour répondre aux besoins des foyers en souffrance de débit ADSL. Il s'agit d'une box, qui, une fois branchée à une prise électrique dans le logement, capte le réseau 4G de Bouygues Telecom et le transforme en réseau Wi-Fi pour un accès à Internet en haut-débit. La 4G box permet ainsi aux habitants de bénéficier des avantages du haut débit chez eux⁽²⁾ : surfer sur Internet et utiliser des services de vidéo et de musique en toute fluidité. Ils pourront également profiter de plus de 70 chaînes TV en direct depuis leur smartphone ou leur tablette grâce à l'application gratuite B.tv.



Pour découvrir tous les services proposés par Bouygues Telecom, une équipe de conseillers est à la disposition des habitants en boutiques au 29 rue Victor Hugo à Niort et Centre Commercial Géant à Chauray, par téléphone au 3106, ou rendez-vous sur le site Internet www.bouyguestelecom.fr

(1) Régulateur ARCEP sur la qualité des services mobiles pour fournisseurs de moins de 10 000 habitants. Voir arcep.fr
(2) Sous réserve de couverture 4G et d'abonnement commerciale de l'adresse de destination, voir conditions dans les tarifs.